



**DATE DE RÉSERVATION
SALLE DE LA VERGNAIE :**

...../...../.....

État des lieux avec
un agent des
Services
Techniques :
Le/...../.....
À

Salle réservée aux habitants de la commune

COORDONNÉES LOCATAIRE :

NOM – Prénom (ou Raison sociale) : _____

Adresse : _____

Tél. : _ _ . _ _ . _ _ . _ _ . _ _

Mail : _____

Nombre de personnes : _ _ _ _ _ (maximum 90 personnes)

Entourer le tarif correspondant	Tarif 2021
Salle + cuisine	157 €
Vin d'honneur	96 €
Association communale	52 €

Règlement	Montant à régler
Arrhes	50 € Moyen de paiement : Date de paiement :
Solde € Moyen de paiement : Date de paiement :
Caution	150 € Moyen de paiement : Date de paiement :

Les utilisateurs s'engagent à respecter le règlement. Notamment l'article suivant :

« Toute musique devra cesser à 22 heures 30 au plus tard. A l'issue de l'utilisation, la personne responsable devra veiller à ce que toutes les lumières et toutes les portes soient fermées à 23 heures. »

TARIF : Le tarif que vous aurez à payer sera celui en vigueur au jour de l'utilisation de la salle.

En cas d'abus le prête-nom peut être contraint de payer la différence.

Au moment de la prise des clés de la salle en Mairie, je m'engage à régler la location conformément aux tarifs en vigueur au jour de son utilisation, par chèque établi à l'ordre du Trésor Public.

Date et Signature :

ADRESSE

MAIRIE

1 place de l'église

44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON

CONTACT

Tél. : 02.40.36.07.79

accueil@mairieshdc44.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Vendredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Mercredi et Jeudi : 9h00 - 12h30

Samedi : 9h00 – 12h00